Décision 18-DCC-188 du 06 novembre 2018

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Avenir par la société Groupe Bernard Hayot

Posted on: 07 décembre 2018 | Secteurs :

DISTRIBUTION

OUTRE-MER

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Sté Groupe Bernard Hayot
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Sté Groupe NG Kon Tia

Lire

Le texte intégral
117.35 Ko